

POUR NOS DOSSIERS

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.

États financiers

31 mars 2015



Paul L. Bourque & CIE / CO.

Comptables Agréés / Chartered Accountants

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 8

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de la Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc. qui comprennent le bilan au 31 mars 2015 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

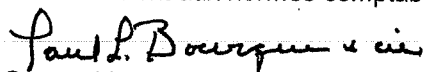
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation Hôpital Dr.-Georges-L.-Dumont Inc. tire la plupart de ses revenus du public sous la forme de dons, dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation Hôpital Dr.-Georges-L.-Dumont Inc..

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fondation au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables professionnels agréés

Le 2 juin 2015

Dieppe, NB

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.

Résultats

Exercice terminé le 31 mars

2015**2014**

Produits

Activités spécifiques	2 582 315 \$	2 115 886 \$
Autres dons	1 060 246	562 135
Revenus de placements	123 601	50 247
	<hr/>	<hr/>
	3 766 162	2 728 268

Charges

Activités spécifiques	485 023	490 025
Administration		
Salaires et charges sociales	308 280	285 890
Frais administratifs	97 959	114 950
Publicité et promotion	31 490	29 334
Fournitures de bureau et papeterie	12 900	15 500
Déplacements et représentation	2 894	1 792
Dotation aux amortissements - immobilisations	977	896
	<hr/>	<hr/>
	939 523	938 387

Excédent des produits sur les charges avant contributions

2 826 639 1 789 881**Contributions**

Réseau de santé Vitalité - Zone Beauséjour	1 608 338	716 553
Institut atlantique de recherche sur le cancer Inc.	767 049	441 078
Services palliatifs communautaires Beauséjour Inc.	-	75 000
	<hr/>	<hr/>
	2 375 387	1 232 631

Excédent des produits sur les charges

451 252 \$ 557 250 \$

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars

					2015	2014
	Investis en immobilisations	Affectés à des fins spécifiques d'origine interne	Affectés à des fins spécifiques d'origine externe	Non-affectés	Total	Total
Solde au début de l'exercice	3 586 \$	2 532 385 \$	871 082 \$	- \$	3 407 053 \$	2 849 803 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	451 252	451 252	557 250
Affectations nets d'origine interne	-	335 445	-	(335 445)	-	-
Affectations nets d'origine externe	-	-	91 229	(91 229)	-	-
Dotation aux amortissements des immobilisations	(977)	-	-	977	-	-
Aquisition d'immobilisations	25 555	-	-	(25 555)	-	-
	28 164 \$	2 867 830 \$	962 311 \$	- \$	3 858 305 \$	3 407 053 \$

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.Bilan
31 mars

2015

2014

ACTIF

À court terme

Encaisse	2 969 517 \$	2 277 908 \$
Débiteurs	130 366	128 050
Intérêts courus	8 731	9 030
Frais payés d'avance	61 074	54 892

3 169 688 2 469 880Placements (note 3)
Immobilisations (note 4)

1 593 824 1 488 701

28 164 3 586

4 791 676 \$ 3 962 167 \$**PASSIF**

À court terme

Créditeurs et frais courus	917 860 \$	483 427 \$
Apports reportés	15 511	71 687

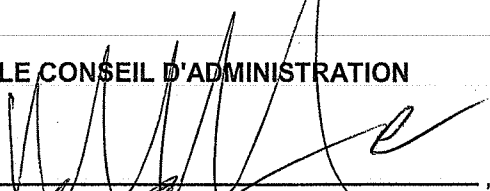
933 371 555 114**ACTIFS NETS**

Investis en immobilisations	28 164	3 586
Affectés à des fins spécifiques d'origine externe	962 311	871 082
Affectés à des fins spécifiques d'origine interne	2 867 830	2 532 385
Non-affectés	-	-

3 858 305 3 407 053

4 791 676 \$ 3 962 167 \$

Engagements (note 5)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
_____, administrateur
_____, administrateur

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.

Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars

2015**2014**

Activités de fonctionnement

Excédent des produits sur les charges

451 252 \$**557 250 \$**

Élément sans incidence sur les liquidités:

Dotation à l'amortissement des immobilisations

977**896**

452 229**558 146**

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

Débiteurs

(2 316)**(4 074)**

Intérêts courus

299**(52)**

Frais payés d'avance

(6 182)**(25 579)**

Créiteurs et frais courus

434 433**85 229**

Apports reportés

(56 176)**44 033**

822 287**657 703****Activités d'investissement**

Variation nette des placements

(105 123)**(43 550)**

Acquisition d'immobilisations

(25 555)**-**

(130 678)**(43 550)****Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie****691 609****614 153****Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice****2 277 908****1 663 755****Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice****2 969 517 \$****2 277 908 \$****Représenté par:**

Encaisse

2 969 517 \$**2 277 908 \$**

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.

Notes complémentaires
au 31 mars 2015

1. Constitution et nature des activités

La Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc. (la Fondation) est un organisme sans but lucratif incorporé en 1983 dans le but de recueillir des fonds pour assister financièrement l'Hôpital Dr Georges-L. Dumont afin d'atteindre certains objectifs visés pour améliorer ses services et ses facilités. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt et en conséquence est exempt d'impôts sur le revenu aux termes de l'alinéa 149(1)1, pourvu que certaines exigences de la Loi de l'impôt sont remplies.

2. Principales méthodes comptables**(a) Règles de présentation**

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

(b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20%
Amélioration des lieux	Amortissement linéaire	7 ans

(c) Placements

Les placements cotés sur un marché actif sont comptabilisés à la juste valeur. Les autres placements sont comptabilisés au coût après amortissement.

(d) Comptabilité par fonds

Les actifs nets affectés à des fins spécifiques d'origine externe représentent les produits reçus pour des fins précises.

Les actifs nets affectés à des fins spécifiques d'origine interne représentent les produits que le conseil d'administration de la Fondation ont alloués à des fins précises.

(e) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

(f) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimés et des hypothèses qui affectent les montants indiqués comme actifs et passifs présentés, la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants indiqués comme produits et charges au cours de la période concernée, les résultats réels pourraient différer de ceux estimés par la direction.

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.Notes complémentaires
au 31 mars 2015

3. Placements

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Encaisse	104 761 \$	96 140 \$
Titres à revenu fixe; 1.89% à 7.30%, échéant de juillet 2015 à décembre 2105, évalués à la juste valeur	1 397 761	1 306 994
Actions de sociétés cotées en bourse, évaluées à la juste valeur	<u>91 302</u>	<u>85 567</u>
	<u>1 593 824 \$</u>	<u>1 488 701 \$</u>

4. Immobilisations

	<u>2015</u>		<u>2014</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau	37 412 \$	33 504 \$	3 908 \$
Amélioration des lieux	24 256	-	-
	<u>61 668 \$</u>	<u>33 504 \$</u>	<u>3 586 \$</u>

5. Engagements

En date du 31 mars 2015, la Fondation s'est engagée à verser des contributions totalisant 4 848 012\$ dont 4 493 012\$ au Réseau de santé Vitalité Zone 1B, 325 000\$ aux Services palliatifs communautaires Beauséjour Inc. et 30 000\$ à Hospice Sud-Est. Le solde de 4 848 012\$ n'est pas payable au complet au cours de la prochaine année, mais versé à mesure que les projets se concrétisent ou que l'Hôpital en fait la demande.

FONDATION HÔPITAL DR-GEORGES-L.-DUMONT INC.

Notes complémentaires
au 31 mars 2015

6. Ventilation des charges

La Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc. ventile les charges salariales selon le temps alloué à chacune des fonctions.

Les charges salariales ont été ventilées comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Administration	308 280 \$	285 890 \$
Activités spécifiques	162 758	168 484
	<u>471 038 \$</u>	<u>454 374 \$</u>

7. Chiffres de l'exercice précédent

Les chiffres de l'exercice 2014 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2015.